FICHE TECHNIQUE

E²HS Athletis

Mélange de **semences pures** de graminées
Adapté pour l'établissement d'une pelouse de terrain sportif par sa plus grande résistance au piétinement

ESPÈCES - semences pures	
Raygrass vivace - *Lolium perenne L.*	**35 %**
Pâturin du Kentucky - Blue Devil - *Poa pratensis*	**30 %**
Pâturin du Kentucky - Zip - *Poa pratensis*	**30 %**
Raygrass annuel - Gulf - *Lolium multiflorum*	**5 %**

FORMAT	
unitaire	10 kg
palette	50 x 10 kg

CARACTÉRISTIQUES	
Hauteur maximale	60 - 90 cm
Germination	5–28 jours

TAUX DE SEMIS

- Pour Hydroensemencement : 200 à 285 kg/ha

Mélange de semences conforme au Règlement sur les semences
Mélange à pelouse Canada no. 1

- E²HS ne fait aucune garantie au-delà de celle exprimée ci-haut. Si un produit n'est pas conforme à la représentation décrite, la seule alternative à l'acheteur est d'émettre un avis par écrit à E²HS à ce sujet, dans un délai maximal de 14 jours suivants la réception, Tout produit jugé non conforme sera remplacé ou remboursé à sa valeur nominale. En aucun cas, E²HS ne peut être tenu responsable de dommages spéciaux, direct ou conséquents, ni de dommages d'aucune sorte dus à la présence ou à l'utilisation des produits livrés, qu'ils soient utilisés seuls ou avec d'autres substances. E²HS rejette toute responsabilité provenant de l'utilisation de ses produits. Aucune réclamation ne pourra excéder le coût d'achat net.

e2hs.ca
819 294-2666
900, avenue Jean-Demers, Bécancour (Québec) G9H 3A3

03.2023